



EXTRAIT N°109/2023 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

01 DEC. 2023

Date de la
convocation :
Le 20 novembre
2023

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents 22
Procurations 4
Absents 5
Excusés 2

En cours de Séance :

Présents 24
Procurations 4
Absents 3
Excusés 2

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept du mois de novembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, NAPOLY Raymond

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. ROSELET Jean-Christophe, M. BERNABE Cédric, M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand, Mme CARIN Jocelyne, Mme RIERNY Sandrine, Mme BEAUJOLAIS Marie-José M. ATHANASE Rémy, Mme FRANCOIS Francine, M. ADELAIDE Michel M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : M. CRETINOIR Joël (procuration à Mme DUCADOS Anne-Caroline), Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane, Mme MENCE Marielle (procuration à M PALIX Pierre), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), M. SAINT-HONORE Laurent (procuration à M. ATHANASE Rémi).

ABSENTS NON EXCUSES : M. DELPHIN Laurent, M. FERDINAND Thierry.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée Mme Valentine CILPA (DGSA), Mme DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. José SOUNDOUNROM (DUPRU), Mme VAUTOR Muriel (DAEDD), M. GERALD Francis (DAPI)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**ANNULATION DE LA DECISION N° 75 RELATIVE A L'AVENANT DE
TRANSFERT DU CONTRAT DE PRESTATION D'ENTRETIEN DES BLOCS
SANITAIRES DE CŒUR BOULIKI**

Le Maire expose :

En séance du 02 octobre 2023, le Conseil municipal a validé le transfert du contrat de prestations d'entretien avec l'association d'insertion 212 et a autorisé le Maire à signer le contrat de prestation avec l'association d'insertion 212 à compter du 02 octobre 2023.

Cette opération concerne le nettoyage du bloc sanitaire de Cœur Bouliki que l'ONF avait à sa charge et qui est encore aujourd'hui assuré dans le cadre d'un contrat de prestations d'entretien par l'association d'insertion 212, présidée par Madame Céline CHLOE.

Compte tenu des délais, la collectivité fait le choix de passer une convention avec l'ONF, objet d'une autre délibération, afin de reprendre la gestion du bloc sanitaire de Cœur Bouliki et mettre ensuite des organismes de nettoyage en concurrence.

.....
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

D'APPROUVER l'annulation de la décision n°75 relative à l'avenant de transfert du contrat de prestation d'entretien des blocs sanitaires de Cœur Bouliki.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 Novembre 2023

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



Le Maire

Yan MONPLAISIR

